



Rencontre Nationale Sportive

4, 5, 6 avril 2015

Vichy

Dossier d'inscription





Chers amis,

Le Comité Exécutif National C.E.N. a le plaisir de vous inviter aux tournois annuels de la 40^{ème} édition de la RNS 2015 qui se dérouleront à Vichy du samedi 4 au lundi 6 avril 2015.

Les inscriptions sont ouvertes sur le site www.rns-cen.com du **22 janvier au 20 février 2015** minuit, avec le calendrier suivant :

Du 22 janvier au 5 février : Préinscription des équipes par l'envoi mail de la liste de joueurs avec un chèque de caution de 150€ et la Charte signée par courrier.

Du 6 février au 20 février : Confirmation de l'inscription par l'envoi de la liste définitive des joueurs, de leurs photos par équipe, du chèque de règlement des licences.

Du 21 février au 20 mars : aucun retrait de joueurs de la liste d'une équipe ne sera accepté. Mais, les équipes pourront compléter la liste par le rajout de 4 joueurs maximum pour le Football, et 2 joueurs maximum pour le Basket et le Volley.

Pour plus de détail : calendrier, procédure voir à partir de la page 3.

AGENDA RNS 2015

- **Tirage Au Sort** du Football, du Basket-ball et du Volley-ball : samedi **28 février 2015** à Toulouse.
- **Cérémonie d'ouverture** : samedi **4 avril 2015** au Palais des Sports du Parc Pierre COULON de Bellerive
- **Finales de Basket et de Volley** : dimanche **5 avril. 2015** au Palais des Sports du Parc Pierre COULON de Bellerive
- **Finales de Football** : dimanche **5 avril 2015** au Stade d'athlétisme (terrain n°8) du Parc Pierre COULON de Bellerive
- **Village de Madagascar** : **4 au 6 avril 2015** au parking du Plan d'Eau près du Palais des Sports du Parc Pierre COULON de Bellerive. Le Village réunira les restaurants ; les stands de vente de produits culturels et artisanaux et le Podium des artistes.
- **Gala officiel de clôture** : **dimanche 5 avril 2015** au Palais des Congrès au 5, rue du Casino Vichy.
- **Soirée officielle DJ** : **dimanche 5 avril 2015** à Vichy.

En espérant vous rencontrer au 40^{ème} anniversaire de la RNS, dans un état d'esprit de fraternité et de sportivité.

Fraternellement

Olivier RAMANANA-RAHARY
Président du C.E.N.

Comment s'inscrire



Disciplines sports collectives

FOOTBALL

32 équipes
4 équipes de vétérans (éligibles +35ans)
équipes foot féminin

VOLLEY-BALL

féminin (16 équipes maxi)
masculin (16 équipes maxi)
vétérans féminin et masculin

BASKET-BALL

féminin (12 équipes maxi)
masculin (32 équipes maxi)
vétérans féminin et masculin

JEUNES MEMBRES

mini-Football
mini-Basket-ball

Inscriptions Sports co

Les sports collectifs sont ouverts aux équipes constituées et inscrites dans les délais.

Du 22 janvier au 5 février : Préinscription des équipes par l'envoi mail de la liste de joueurs avec un chèque de caution par association et par discipline de 150€ et la Charte signée par courrier.

Du 6 février janvier au 20 février : Confirmation de l'inscription par l'envoi de la liste définitive des joueurs et de leurs photos par équipe avec le chèque de règlement des licences.

Du 21 février au 20 mars : Les équipes pourront compléter la liste par le rajout de 4 joueurs maximum pour le Football, et 2 joueurs maximum pour le Basket et le Volley.

Mais, à partir du 21 février, aucun retrait de joueurs de la liste d'une équipe ne sera accepté.

Après le 20 mars minuit, plus aucune modification ne sera acceptée.

Date limite d'envoi des dossiers d'inscription
20 février 2015

Tout dossier incomplet ne sera pas traité.

Disciplines individuelles

TENNIS

Féminin, masculin, jeunes

TENNIS DE TABLE

Masculin, féminin, jeunes

PETANQUE

Enfant, tripléte, doublette, tirs

ARTS MARTIAUX

Plusieurs disciplines

NATATION

NL, Brasse, Papillon, Dos, 4N

Date limite d'envoi des dossiers
d'inscription Sports Individuels
20 mars 2015

Possibilité d'inscription sur place dans la limite des places disponibles et des contraintes organisationnelles.

Inscription sports individuels

Les inscriptions aux Sports Individuels se font directement auprès des responsables de chaque discipline via les adresses mails suivantes:

tennis@rns-cen.com

tennis_table@rns-cen.com

petanque@rns-cen.com

arts_martiaux@rns-cen.com

natation@rns-cen.com

Consultez la rubrique CONTACTS pour connaître le nom des responsables.

Date limite d'inscription
20 mars 2015

Les dossiers d'inscription seront acceptés suivant leur ordre d'arrivée par courrier et uniquement s'ils sont complets, avant la date de clôture des inscriptions le 20 février 2015 pour les sports collectifs (juniors, seniors et vétérans) ; et le 20 mars 2015 pour les sports individuels et les jeunes membres.

Aucun participant ne doit avoir de contre indication médicale pour participer aux disciplines de la RNS. Le CEN rappelle qu'il est obligatoire de se faire délivrer un certificat d'aptitude médicale à la pratique de sa discipline sportive.

Chaque participant doit veiller à être à jour en matière d'affiliation à une assurance sociale et à une mutuelle. Le CEN informe qu'il est dégagé de toute responsabilité en cas de manquement à ce sujet.

En cas d'atteinte du nombre maximum possible d'équipes inscrites à la date de clôture des inscriptions, les associations membres du CEN sont prioritaires.

Comment s'inscrire (suite)

Licence sportive

Une LICENCE doit être obligatoirement attribuée à chaque participant : joueur senior, jeune membre, vétéran.

Tout entraîneur doit aussi être licencié pour pouvoir coacher son équipe sur le terrain (photo format JPEG + droit d'inscription).

Le droit d'inscription au tournoi, est du même montant pour tous les licenciés à la RNS :

- inscription simple: **8€**
- inscription + billet finales de Basket et de Volley: **10€** (8€ + 2€).

Formalités à accomplir par le président d'association :

1. Télécharger le fichier Excel d'inscription dans la seconde pièce jointe, Un onglet "GUIDE" y est disponible et il est impératif d'établir une fiche d' inscription séparée par équipe et par discipline notamment pour les associations qui présentent plus d' une équipe.

2. Renvoyer par mail le fichier d'inscription dûment rempli sous Excel à l'adresse suivante

inscription@rns-cen.com

3. Renvoyer un courrier postal de confirmation comprenant:

- a) La photocopie de la fiche d'inscription, en mentionnant pour chaque inscrit s'il est originaire ou non de Madagascar.
- b) La Charte signée.
- c) Le chèque ou le paiement Paypal correspondant aux frais d'inscription en précisant le nom de l'équipe et la discipline.
- d) Le chèque de caution d'un montant de 150€ à l'adresse suivante :

CEN Comité Exécutif National 25, rue des Bas 92600 Asnières

Seuls modes de paiement acceptés : chèque libellé à l'ordre du CEN ou un paiement en ligne à paypal@rns-cen.com

Chaque joueur doit se munir d'une pièce d'identité avec photo, qui sera réclamée si besoin pour vérification de licence.

droit d'inscription individuelle

Tout joueur doit s'acquitter du droit d'inscription individuelle.

Tout entraîneur doit aussi être licencié pour pouvoir coacher son équipe sur le terrain (photo format JPEG + droit d'inscription).

Le droit d'inscription au tournoi, est du même montant pour tous les licenciés à la RNS :

- inscription simple : **8€**
- inscription + billet finales de Basket et de Volley: **10€** (8€ + 2€).

La date limite d'achat de billet finales BB-VB le samedi 4 avril lors du retrait du dossier d'accueil avant la cérémonie d'ouverture.

L'inscription est sans limitation de joueurs non originares de Madagascar.

TOUTEFOIS :

Pour le Foot-ball :

Seuls trois joueurs non originaires de Madagascar peuvent jouer simultanément sur le terrain avec leur équipe.

Pour le Basket-ball et le Volley-ball :

Un seul joueur non originaire de Madagascar peut évoluer sur le terrain avec son équipe.

Jeunes Membres

Appel aux parents

Chers parents, chers amis

Les Jeunes Membres de la RNS représentent la relève de notre grand rassemblement.

Nous souhaitons vraiment porter notre attention sur les activités qui leur sont destinées.

Toutefois, nous manquons de ressources à l'heure actuelle, pour mener à bien cette mission.

C'est pourquoi, nous faisons appel à vous, chers parents et chers amis, car nous avons besoin de votre aide et de votre soutien, pour réussir ensemble, l'organisation des activités de mini-basket et de mini-football, pour les Jeunes membres de la RNS.

Cette organisation consiste à gérer, en liaison avec les Responsables du CEN

- La gestion des inscriptions sur place
- L'organisation des matchs
- La communication des résultats
- La remise des médailles
- La remise des trophées

Nous comptons sur votre collaboration .

Merci de vous manifester auprès d'Olivier ANDRIAMASILALAO (Dadah)
au 06 86 25 41 36 ou par mail à inscription@rns-cen.com

Conditions pour s'inscrire

L'inscription aux Activités Jeunes Membres s'adresse aux enfants nés entre le **01 janvier 2000 et le 31 décembre 2007**.

Les inscriptions des jeunes membres sont fortement conseillées avant la date limite d'inscription du 20 mars 2015.

Une inscription sur place est possible en fonction des places disponibles.

Droits d'inscription au tournoi : **8€** par participant et par activité à régler sur place.

Football Eliminatoires

Plaine de Beauregard , Parc Omnisports 03700 Bellerive

Football Finales

Finales: Stade d'athlétisme, terrain n°8, Parc Omnisports 03700 Bellerive

Basket-ball Eliminatoires

Grande salle du Palais des sports, Parc Omnisports 03700 Bellerive

Salle annexe du Palais des sports , Parc Omnisports 03700 Bellerive

Salle des Ailes, 20 allée des Ailes 03200 Vichy

Gymnase Jules Ferry 69 allée des Ailes 03200 Vichy

Basket-ball Finales

Grande salle du Palais des sports, Parc Omnisports 03700 Bellerive

Volley-ball Eliminatoires

Maison des sports, Avenue de l'Europe, 03300 Cusset

Salles Mimoun et Chambonnière

Volley-ball Finales

Grande salle du Palais des sports, Parc Omnisports 03700 Bellerive

Arts martiaux

Dojo, Parc Omnisports Bellerive sur Allier , Parc Omnisports 03700 Bellerive

Pétanque

Boulodrome, Parc Omnisports 03700 Bellerive

Tennis

Courts de tennis, Parc Omnisports 03700 Bellerive

Tennis de table

Gymnase des Célestins, 5 rue Maréchal Joffre 03200 Vichy

Natation

Stade aquatique rue des Chabannes Basses 03700 Bellerive

Président du CEN Olivier RAMANANA-RAHARY president@rns-cen.com

Inscriptions sportives Dadah ANDRIAMASILALAO inscription@rns-cen.com 06 86 25 41 36

Inscriptions sportives Didier LOUSIER inscription@rns-cen.com 06 60 31 31 36

Football Patrick RAKOTONANAHARY foot@rns-cen.com 06 13 78 15 08

Thierry RATRIMOMALALANIAINA foot@rns-cen.com 06 26 36 75 02

Basket-ball Diba RANAIVOMBOLOLONA basket@rns-cen.com 06 50 38 89 33

Hasina RABEMANAMBOLA basket@rns-cen.com 06 78 25 06 93

Volley-ball Liva RAMBOANIAINA volley@rns-cen.com 06 62 44 25 23

Jeunes membres Foot Hery RAFANOMEZANA jeunesmembres@rns-cen.com

Jeunes membres Basket Diba RANAIVOMBOLOLONA basket@rns-cen.com 06 50 38 89 33

Hasina RABEMANAMBOLA basket@rns-cen.com 06 78 25 06 93

Tennis tennis@rns-cen.com

Tennis de table tennis_table@rns-cen.com

Arts martiaux Tsiry RANDRIANINDRINA arts_martiaux@rns-cen.com 06 72 92 71 86

Natation Dimby RAMERISON natation@rns-cen.com 06 01 98 85 42

Pétanque Eliane ERASTE petanque@rns-cen.com 06 87 51 04 86

Charte de la RNS



Préambule : La participation de l'association, de l'équipe ou à la RNS vaut acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.

Définition

Participant : représente un individu, un entraîneur, un coach, les joueurs d'une équipe ou une association ayant fait la demande pour participer au tournoi de la RNS.

Article 1

- Les présentes conditions générales ont pour objet de définir les modalités dans lesquelles le participant prend part au tournoi sportif de la RNS.
- L'organisation du tournoi sportif de la RNS relève de toutes les équipes participantes.
- En tant que participants au tournoi RNS, les équipes sont membres d'office de l'organisation du tournoi.
- Le comité sportif par discipline accepte la demande du participant remplissant les conditions d'éligibilité prévues à l'article 2 « Conditions d'éligibilité » pour participer au tournoi RNS.

Article 2 Conditions d'éligibilité

- Pour participer au tournoi, le participant doit respecter la procédure d'inscription décrite dans ce dossier,
- Avec la mention suivante « Bon pour accord » suivie de la signature du responsable avant la date limite de dépôt des inscriptions.
- **Le dossier doit comporter :**
 - ☞ La charte signée avec la mention « Bon pour accord ».
 - ☞ La fiche d'inscription comportant le nom d'équipe, le nom de l'entraîneur par équipe, la liste des joueurs, les photos format JPEG des joueurs et de(s) entraîneurs, en précisant leurs origines (Malgache ou non).
 - ☞ Un chèque libellé à l'ordre du CEN dont le montant correspond au nombre de joueurs participants. 8€ par participant et par discipline, et 2€ par licencié pour l'acquisition d'un billet pour les Finales de Basket et de Volley.
 - ☞ Un chèque de caution à l'ordre du CEN d'un montant de 150€ par association et par discipline **inscrite** qui sera restitué à l'issue de la RNS. **Sous réserve de respecter les règles d'annulation de participation (article 5) et qu'il n'y ait pas eu de sanctions émises à l'encontre du Participant (article 6 et 7).**

Remarques

2.1 Le responsable de l'équipe s'engage sur l'exactitude des informations fournies et doit être en mesure de présenter les licences RNS de ses joueurs lors de contrôle en cas de litiges.

Chaque équipe :

2.2 Doit participer à l'organisation de la RNS. Il s'agit des tâches en amont du tournoi (la préparation du tournoi et l'adhésion aux différentes commissions), et/ou tâches pendant le tournoi. La répartition des tâches sera précisée ultérieurement par les différentes commissions constituées des représentants des équipes.

2.3 Ne doit pas être sous le coup d'une sanction du Comité d'éthique.

2.4 Doit indiquer dans le dossier le nom du président de l'association et/ou du responsable de l'équipe (nom et coordonnées téléphoniques avec adresse e-mail).

2.5 Doit remplir l'intégralité de ces critères afin d'être éligible pour participer au tournoi RNS.

Article 3 : Confirmation de participation

Un courrier par mail sera adressé aux responsables d'association ou d'équipe ayant été retenues pour participer au tournoi RNS.

Article 4 : Engagement du participant

Chaque association s'engage à :

- Déléguer des représentants dans les commissions d'organisation (notamment sport collectif).
- Participer activement avant et pendant la RNS (notamment sport collectif).
- Contribuer à la réussite du tournoi.
- Fournir une photo d'identité sous format électronique, aucune version papier ne sera acceptée. par joueur qu'elle inscrit aux tournois de la RNS
- Ce que chaque joueur se munisse d'une pièce d'identité avec photo, à défaut de celle-ci la licence reste invalide si vérification demandée.
- Ne pas effectuer des permutations de joueurs si l'association a inscrit plus d'une équipe après la date du Tirage au sort.
- Toutefois, **le CEN permet le rajout par équipe de 4 joueurs pour le Foot ; 2 joueurs pour le Basket et le Volley** jusqu'au 20 mars 2015.
- Ne pas créer volontairement ou involontairement des situations provoquant des troubles dans l'organisation et sensibilisera ses membres sur cet aspect.
- Respecter les décisions prises par les différents comités (comité sur site, comité disciplinaire) après avoir entendu les parties concernées. Aucune contestation n'est possible à partir de cet instant.

Chaque entraîneur et chaque joueur s'engage à :

- Respecter l'esprit qui préside la RNS à savoir : « Firahalahiana vao Fifaninanana » par son comportement (modèle et exemplaire) et son attitude (honnête sans tricherie).
- Dès lors que le comité a tranché, une contestation ou un refus d'obéir à cette décision vaut sanction au participant.
- Respecter le règlement établi pour la discipline à laquelle il participe.
- Ne pas perturber le déroulement des matchs à la fois sur les terrains ou en dehors.
- Signer la licence qui lui a été attribuée
- Respecter la propreté de l'environnement.

Article 5 : Conditions d'annulation de participation

Toute annulation par le participant doit être adressée par courrier à l'adresse du CEN, par mail à l'adresse inscription@rns-cen.com, suivi d'un appel téléphonique et entraînera les frais suivants :

- Aucune retenue de caution, si l'annulation se produit avant 21 février 2015, date limite de confirmation des inscriptions.
- 1/3 de la caution après le 21 février 2015 date limite de confirmation des inscriptions et le 27 février 2015.
- Caution entièrement retenue après la date du Tirage au sort : 28 février 2015.

Article 6 : Modalités des sanction

- La Commission de discipline appliquera les sanctions prévues par la « Grille de sanction » ci-après, en se basant sur le rapport du corps arbitral, le responsable de site et après avoir entendu les parties concernées.
- Le CEN conservera la totalité ou une partie de la caution en cas de manquement aux disciplines ou de fautes commises par l'association, l'équipe ou le joueur sélectionnés.
- Les sanctions prévues par le règlement de chaque sport s'appliqueront également en cas de faute du participant.

Grille des Sanctions

- Les fautes commises par le « Participant » sont passibles de sanctions comme décrit sur la grille ci-dessous.
- Ces sanctions s'appliqueront immédiatement.

Ref	Infractions « Code de Bonne Conduite »	Sanction prévue par la « Commission Disciplinaire »
3.01	Propos injurieux	Renvoi devant le Comité d'Éthique
3.02	Bagarre (dépassant ou non le nombre de 3 joueurs)	Forfait pour le match pour les auteurs
3.03	Bagarre causant des blessures ou lésion corporelle grave	Exclusion du tournoi pour les « auteurs » Retenue 150 € sur la caution
3.04	Sit-in, tentative ou dérives de sit-in sur le terrain, entravant ou empêchant le bon déroulement des matchs au-delà des 10 minutes de retard de jeu prévu par les règlements	Caution entièrement retenue Exclusion définitive de l'équipe du tournoi et Interdiction de tournoi RNS à n+1 ou plus des membres de l'équipe
3.05	Carence ou absence des représentants de l'équipe pour les tâches qui leur incombent (arbitrage, table etc.)	20 € par rencontre
3.06	Non-réactivité, non-intervention du (des) responsable(s) de l'association ou de l'équipe en cas de débordements causés par leurs supporters	Retenue 50 € sur la caution
3.07	Incitation, participation du (des) responsable(s) ou membre(s) de l'association ou de l'équipe aux troubles	Caution entièrement retenue Exclusion de l'équipe du tournoi et Interdiction de tournoi RNS à n+1
3.08	Non respect des décisions prises par le comité sur site	Retenue 50 € sur la caution
3.09	Non respect des décisions prises par le comité	Caution entièrement retenue Exclusion de l'équipe du tournoi

Article 7 : Utilisation et restitution de la caution

- Cette caution ne sera pas encaissée. Toutefois, sa restitution est soumise au respect des conditions citées ci-dessus après le constat du Comité. Elle se fera, soit à la fin du tournoi, soit par envoi postal dans les 2 semaines qui suivent la fin du tournoi.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales citées ci-dessus et y adhérer pleinement.

Nom de l'équipe ou association (à préciser) _____ Fait le _____ à _____

Nom et prénom du responsable _____

Signature précédée de la mention « Bon pour accord »

